

J'ai ajouté ensuite:

Combien d'agriculteurs n'ont pas touché de paiement, parce que le montant auquel chacun avait droit a été déduit du solde impayé qu'il devait sur les versements faits d'avance?

Bien que Votre Honneur n'ait pas l'autorité voulue pour forcer le gouvernement, il conviendrait de bien préciser que la Chambre n'acceptera pas que le gouvernement tarde à répondre aux questions qui, à son avis, pourraient être embarrassantes.

M. Nesbitt: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je regrette de prendre ainsi le temps de la Chambre, mais je me reporte à la question n° 88 que j'ai fait inscrire au *Feuilleton* le 18 février dernier. La même question est demeurée inscrite au *Feuilleton* durant toute la session précédente et il n'y a jamais été répondu. Je ne peux m'en imaginer la raison. La question est d'un grand intérêt pour ceux qui visitent le Parlement et notre capitale nationale. Elle est très simple. Voici:

Le gouvernement étudie-t-il la possibilité d'ouvrir de nouveau le sentier panoramique entourant la colline du Parlement...

Je ne parviens pas à comprendre pourquoi le gouvernement n'a pu répondre à cette question en près de deux ans.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je vois deux autres députés qui veulent intervenir. Nous pourrions perdre beaucoup de temps cet après-midi à revoir toutes les questions inscrites au *Feuilleton* et restées sans réponse. Cela dit, je vais donner la parole au député de Brandon-Souris qui veut invoquer le Règlement.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement au sujet de la question n° 210 qui est inscrite au *Feuilleton* depuis le 28 février dernier. Elle a trait à l'important service qui s'intéresse au problème de l'usage des drogues à des fins non médicales. Étant donné la démission récente du D^r Craig, cette question revêt maintenant quelque urgence et j'ose espérer que le gouvernement y répondra prochainement.

M. Ryan: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le 18 février, les questions n°s 7, 43, 45 et 46 figuraient en mon nom au *Feuilleton*. Elles avaient été aussi inscrites au *Feuilleton* de la dernière session au début de novembre, je crois.

La première demandait des détails sur les transactions touchant la Victoria Wood Development Corporation Limited et l'ensemble d'habitations à prix modique sur le terrain du CN à Toronto. La deuxième portait sur une procédure de saisie engagée contre le collège Rochdale. Il était question, dans la troisième, de paiements au titre de l'hypothèque du collège Pestalozzi. La quatrième demandait des renseignements sur ce qu'il advient de cette extravagance, Richmond Square, un ensemble d'habitations de la SCHL...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Si le député veut invoquer le Règlement, qu'il le fasse simplement sans prononcer de discours. Il va peut-être un peu plus loin qu'il le devrait et il apporte un argument.

M. Ryan: J'ai dit, je crois, ce que j'avais à dire, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Mahoney: C'est-à-dire?

DEMANDES DE DOCUMENTS

[Français]

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance de faire l'appel des avis de motions n°s 1, 14 et 16?

L'AMÉNAGEMENT ET LA LOCATION DE MAIN SQUARE À TORONTO

[Traduction]

Motion n° 1—**M. Ryan:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie des baux, des cessions de baux, des locations-ventes, des sous-baux, des cessions de sous-baux, d'accords portant sur des prêts, des cessions d'accords, des hypothèques et des contrats ayant trait à la location à bail et à l'aménagement de *Main Square* à Toronto à partir du début des négociations entre les exploitants et le Canadien-National jusqu'ici, qui pourraient être en possession de la Société centrale d'hypothèques et de logement ou sujets à être vérifiés par elle.

M. David Weatherhead (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, ces divers documents servent d'assise aux arrangements entre emprunteur et prêteur et en font partie en quelque sorte. Ces arrangements se rattachent à la régie interne, et ce serait aller à l'encontre de l'intérêt public que d'en révéler la teneur. Dans ces conditions, je me demande si le député n'accepterait pas de retirer sa motion?

M. Ryan: Monsieur l'Orateur, je considère que ces questions sont importantes, qu'elles concernent au plus haut point l'intérêt public, et qu'il faut en instruire la population. Je demande donc que cette motion soit reportée à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour.

LA VENTE DE RYERSON PRESS LTD.

Motion n° 14—**M. Macquarrie:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les mémoires, de toute correspondance et des autres documents échangés entre le gouvernement du Canada et l'Église Unie du Canada et autres particuliers et organisations au sujet de la vente de *Ryerson Press Ltd.*

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, cette motion nous paraît raisonnable en ce qui concerne les ministères de l'Industrie et du Commerce, de la Défense nationale et du secrétariat d'État. Cependant, le cabinet du premier ministre, pour y répondre, devrait y consacrer un nombre considérable d'heures-hommes, pour extraire cette correspondance des dossiers. Comme on ne dispose pas de ces heures-hommes, il faudrait engager du personnel supplémentaire à titre occasionnel pour exécuter cette tâche.

M. Bell: Et Ivan Head? Il écrit des livres.

Des voix: Oh, oh!

M. Jerome: On tient cependant un compte précis de cette correspondance, et on pourrait fournir ces chiffres en réponse à une question au *Feuilleton*.